

C.C.T.P 24 (cahier des clauses techniques particulières) **Module hydraulique de comptage d'énergie avec vanne de régulation et d'équilibrage dynamique en gaine technique palière.**

Module hydraulique et comptage d'énergie en gaine technique palière.

Il sera installé, un module hydraulique de comptage d'énergie de marque GIACOMINI ou technique équivalent, permettant de raccorder hydrauliquement les logements à la distribution principale du réseau de chauffage.

Les modules hydrauliques de faible encombrement seront placés en gaine technique palière.

Chaque module de marque GIACOMINI Model GE550 ou technique Équivalente, seront constitués comme suit :

- De vannes d'isolement ¼ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2.
- De collecteurs, départ et retour en laiton extrudé diamètre 1", avec sortie vertical.
- De bouchons de terminaison.
- Un filtre à tamis.
- Une vanne de régulation 2 voies motorisable avec équilibrage dynamique
- Un moteur thermique 230 V.
- Une vanne d'isolement ¼ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2, équipée d'une prise de température M10 pour recevoir la sonde immergée du compteur d'énergie.
- Une manchette de bypass en attente de la mise en place du compteur d'énergie, équipée de deux vannes d'isolement ¼ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2.
- La vanne de régulation deux voies et d'équilibrage dynamique, équipée d'un moteur thermique, fonctionnera en tout ou rien, en autorisant ou non le passage du fluide dans le logement.

Elle sera pilotée par un thermostat d'ambiance de type électronique programmable, de marque GIACOMINI REF K480PY ou technique équivalente.

En option : le titulaire du présent lot aura à prévoir la fourniture, la pose et le raccordement des compteurs d'énergie. Chaque module de comptage sera équipé d'un compteur individuel d'énergie à mesure hydraulique de technologie ULTRASON avec sonde immergée directe. La mise en place des compteurs se fera après le remplissage et le rinçage de l'installation avant réception.

